

CONTRÔLE DES OISEAUX, RATONS LAVEURS ET MOUFFETTES DANS LE MAÏS SUCRÉ

Par : ANDRÉ CARRIER, agronome
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

INTRODUCTION

Plusieurs espèces d'oiseaux et certains mammifères (exemples : ratons, mouffettes) peuvent occasionner des pertes importantes dans le maïs sucré. Le présent travail se veut une revue des principaux moyens disponibles

SECTION 1 : LES OISEAUX

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX CONCERNÉES

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	NOM ANGLAIS
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	European starling
Mainate bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Common grackle
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	House sparrow
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Red winged blackbird
Corneille	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Crow, rook

COMPORTEMENTS DES OISEAUX PAR RAPPORT À LEURS SOURCES DE NOURRITURE

- ✎ Pour la plupart des espèces, il est possible de les faire changer d'endroit
- ✎ Différentes espèces répondent différemment à diverses mesures d'effarouchement
- ✎ Les aires affectées peuvent varier d'année en année
- ✎ Les dommages sont souvent localisés et ne sont pas uniformément distribués dans une région donnée
- ✎ Les oiseaux ont une très grande facilité à s'acclimater à diverses situations
- ✎ Fondièrément, les oiseaux sont opportunistes; ils mangent ce qui est disponible
- ✎ La proximité d'habitats favorables (boisés, rivières, buissons...) augmente les risques de dommages aux cultures

✋ À partir de la fin juillet, les «oiseaux noirs» (carouges, quiscales et étourneaux) se rassemblent la nuit aux «dortoirs» : souvent dans des arbres près de l'eau.

MÉTHODES AUDITIVES (SONS & BRUITS)

Les **canons à propane** sont connus depuis longtemps. Mais les oiseaux s'habituent rapidement à quelque chose de répétitif (donc prévisible) qui ne bouge pas. Donc, les appareils plus sophistiqués qui tournent, qui sont programmables (fréquence des coups) avec contrôle au niveau sonore et qui arborent en plus une silhouette effrayante (exemple : chasseur) sont, en général plus efficaces et ils protègent jusqu'à 40 hectares.

Les **pistolets** spéciaux avec **cartouches sifflantes ou rondelles** qui éclatent dans l'attroupement d'oiseaux, complètent bien les canons à propane.

Il existe plusieurs modèles d'appareils émettant des **sons électroniques** et des **cris de détresse de prédateurs**. Ces appareils peuvent être satisfaisants s'ils sont bien gérés et complétés avec des mesures d'effarouchement visuelles.

MÉTHODES VISUELLES

En général, les moyens visuels devraient être utilisés **en support** aux moyens auditifs. Plusieurs de ces appareils ont un trop faible rayon d'action pour être utilisés dans les champs de maïs. Le Helikite (Angleterre) mérite toutefois d'être mentionné. Il s'agit d'un ballon à l'hélium avec une membrure qui flotte dans les airs et qui simule un oiseau de proie. Cet appareil s'est avéré efficace particulièrement contre les corneilles (exemple : pour protéger semis et plantules).

COMBINAISON DES MÉTHODES AUDITIVES ET VISUELLES

Les oiseaux s'habituent à divers stress et la combinaison des deux méthodes d'effarouchement est à privilégier. Certains appareils intègrent le bruit et le visuel (exemple : «chasseur tournant», «imite faucon»).

On peut aussi utiliser divers appareils et mesures simultanément (exemple : canon, appareil électronique, patrouille et balles sifflantes).

En terminant, il faut éviter de penser qu'une seule méthode, avec peu d'efforts, viendra régler le problème. Il faut **analyser la situation**, choisir les **bons moyens** et **bien les gérer**... avec patience !

N.B. Les sections suivantes sur les rats laveurs et les mouffettes ont été préparées avec l'aide d'un travail réalisé par madame Chantal Bisson, biologiste, stagiaire au MAPAQ à l'été 2001.

SECTION 2 : LE RATON LAVEUR

Le raton laveur est un animal nocturne et omnivore; il mange pratiquement de tout ! Le maïs sucré fait partie de ses mets préférés.

Les prédateurs naturels du raton laveur sont le couguar, le lynx roux, le coyote, le renard, le chien, le loup, le grand duc et la martre.

On remarque la présence des ratons laveurs par leurs empreintes dans les champs. Dans le maïs, on retrouve plusieurs épis partiellement mangés et les feuilles sont rabattues vers le bas de l'épi. Il casse souvent les plants car il essaie d'y grimper.

MÉTHODES PRÉVENTIVES

- ✎ Clôture métallique 1,2 mètre de hauteur
- ✎ Clôture électrique à 2 fils (15 et 30 centimètres de hauteur)
- ✎ Clôture à neige
- ✎ Filets électrifiés de 50 à 75 centimètres de hauteur

MÉTHODES RÉPRESSIVES

- ✎ Capture et relocalisation (à 30 kilomètres)
- ✎ Piégeage (piège Conibear no 220)
- ✎ Armes à feu : déconseillés parce que l'animal est nocturne

MÉTHODES RÉPULSIVES

- ✎ Éclairage vif
- ✎ Répulsifs : peu efficaces en général (exemple : boules à mites)
- ✎ Bandes de courges/citrouilles à l'entrée du champ (Nouveau-Brunswick)

SECTION 3 : LA MOUFFETTE RAYÉE

Quoiqu'on en pense, la mouffette est un animal très utile... elle se nourrit pendant 9 heures par jour de petits rongeurs, d'œufs, d'insectes, etc..

À cause de son odeur..., la mouffette a moins de prédateurs naturels mais le lynx roux et les oiseaux de proie la chassent.

On remarque sa présence par son odeur..., par ses empreintes et la présence de trous coniques dans le sol. Sur le maïs, la mouffette ne mange que les épis du bas.

MÉTHODES PRÉVENTIVES

- ✎ Clôture métallique de 1 à 1,8 mètre de hauteur (mailles de 5 cm ou moins); section dans le sol et section du haut repliée vers l'extérieur
- ✎ Filet électrifié de 50 à 75 centimètres de hauteur

MÉTHODES RÉPULSIVES

- ✎ Répulsifs : exemples : boules à mites, ammoniac, Re-Pel, Bon-Zai
- ✎ Efficacité variable

MÉTHODES RÉPRESSIVES

- ✎ Capture et relocalisation (à 16 kilomètres)
- ✎ Piégeage (pièges Conibear no 220 et 160)
- ✎ Armes à feu : déconseillées parce que l'animal est nocturne

IMPORTANT

La **Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune** stipule qu'en cas de dommages personnels de vos biens, vous pouvez prendre les moyens pour vous débarrasser des animaux nuisibles (exemples : chasse, poisons).

Toutefois, certaines espèces sont à déclaration obligatoire (exemple : chevreuils) et l'utilisation des poisons et répulsifs est réglementée par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et par la Loi sur les pesticides (Québec).

ANDRÉ CARRIER, agronome

Conseiller régional en horticulture

MAPAQ - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

675, route Cameron bureau 100

SAINTE-MARIE G0S 2V0

Téléphone : (418) 386-8121 POSTE 223

Télécopieur : (418) 386-8345

Courriel : andre.carrier@agr.gouv.qc.ca

SM – Le 13 novembre 2003